

COMMUNE DE VRAIVILLE

Tél : 02.32.50.66.04

Fax: 02.32.50.88.28

Email : mairie.vraiville@wanadoo.fr

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le vingt six novembre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VRAIVILLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacky PAUMIER, Maire.

Etaient présents : Mme PREVOTEAU Andrée Adjointe, Mme BOURDON Gladys, Mme CHEVAL Céline, Mr Jean François MARTIN, Mr LELIEUR Charles, Mr MEEUS Marcel, Madame Carole DEVAUX Mr MOREAU Laurent, Mr PAUMIER Jacky, Mme SURVILLE Annie, François JORON, Jacky GOUJON

Etaient absents excusés : Mr Hervé GAMBLIN pouvoir à Mr PAUMIER
Mme LEMAUX Béatrice – Mr GRANDSIRE Christian

Madame Annie SURVILLE est élue secrétaire assistée de Madame LE ROUGET, Secrétaire de Mairie.

Date de convocation : 19 Novembre 2009

Date d'affichage : 19 Novembre 2009

Présents : 12

Votants : 13

Absents : 3

ASSURANCE SOFCAP

Le Conseil Municipal renouvelle auprès du Centre de Gestion l'assurance du Personnel Communal dans les mêmes conditions, à savoir remboursement des frais en cas d'arrêt de travail ou accident avec un délai de carence de 15 jours.

NOEL DES ENFANTS

La distribution des jouets aura lieu le **SAMEDI 19 DECEMBRE à 10 Heures** par deux pères Noël. Il y a environ 70 maisons.

Les pères Noël seront accompagnés de : Jacky PAUMIER, Andrée PREVOTEAU, Hervé GAMBLIN, J.F MARTIN, Marcel MEEUS, Céline CHEVAL, Annie SURVILLE,

Les jouets ont été achetés chez TOYS 'U RUS pour les enfants de 0 à 11 ans.

NOEL DES ANCIENS

La distribution des colis des anciens se fera le **SAMEDI 12 Décembre 2009**.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu le **DIMANCHE 7 MARS 2010**.

ECOLE

1. CHANGEMENT DE CHAUDIERE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, le besoin de changer la chaudière compte tenu des problèmes de chauffage survenus le mois dernier.

Le Conseil Municipal décide le changement de la chaudière de l'école par la société **ENERGIE CHAUFFAGE** pour un montant de **4.792.85 €**.

Cette dépense sera payée sur le compte 2315 de l'année 2009.

2. ACHAT TELEVISEUR

Un nouveau téléviseur à écran plat a été acheté à l'école pour une dépense de **400 €**.

ECLAIRAGE PUBLIC

Suite au contrôle de l'éclairage public effectué par l'entreprise DERREY, il s'avère que 5 crosses sont inutilisables. Monsieur DERREY précise que tous les candélabres de la commune sont vétustes.

En ce qui concerne les 5 crosses, Monsieur le Maire a réussi à en trouver dans une autre commune (La Harengère) car il est impossible de se procurer du neuf chez les fournisseurs.

La pose se fera en même temps que les guirlandes de NOEL avec une nacelle soit le 15 décembre 2009.

1. INDEMNITE DE CONSEIL

Le Conseil décide d'attribuer à Monsieur Antoine BOUYSSOU le taux maximum de l'indemnité de Conseil soit 100 % prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi N° 82-213 du 02 mars 1982 et du décret N° 82 – 879 du 19 novembre 1982.

Cette indemnité sera versée tous les ans.

2. AFFAIRE LEGENDRE

Le procureur de la République n'ayant pas donné suite à la plainte déposée, le chèque de 403.27 euros de Mr LEGENDRE émis en remboursement des frais de remise en état sera encaissé.

3. APPARTEMENT COMMUNE

Le locataire actuel a donné son congé. Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire en mairie.

4. VOIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa rencontre avec le DEPARTEMENT (Madame RANCE) pour étudier la meilleure solution pour ralentir les automobilistes après le château d'eau jusqu'à la sortie du village.

Des essais vont être réalisés dans les semaines à venir.

5. COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes passera dans la semaine du 25 décembre au 31 pour les maisons illuminées. La remise des lots se fera le jour des vœux du Maire.

**MONSIEUR LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE**